

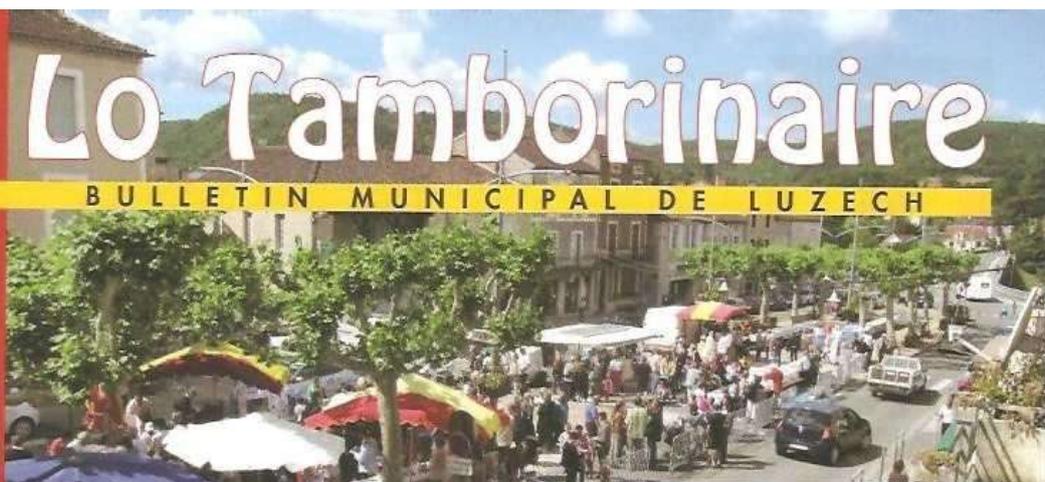


# Lo Tamborinaire

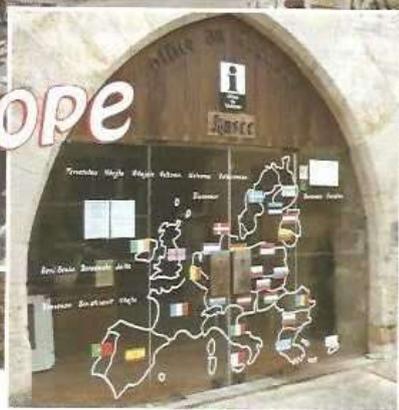
n°171

BULLETIN MUNICIPAL DE LUZECH

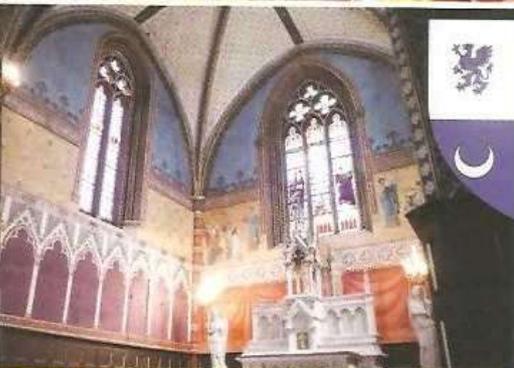
été  
2011  
diffusion  
gratuite  
prix : 0,6 €



## Ville d'Europe un jour...



## ...ville d'accueil toujours !



Un nouveau blason  
pour Luzech  
(p. 2)

**PROGRAMMES  
DES ANIMATIONS  
DE L'ÉTÉ (P. 15)  
ET DU CENTRE DE LOISIRS  
(P. 12)**

Réfection du chœur  
de l'église St-Pierre (p. 3)



### Hier... aujourd'hui... demain Luzech !



Jean-Paul ARMAGNAT et Patricia BRUYEZ se sont vu remettre le 7 janvier la « Médaille d'Honneur régionale, départementale et communale » par notre maire Jean-Claude BALDY. Félicitations à tous deux.

● Le professeur Henri DELMAS vient d'être élevé au grade de « docteur honoris causa » par l'Université des Technologies chimiques et de la médecine de Sofia en Bulgarie. Ce titre récompense notamment son programme de reconstruction académique après la chute du mur de Berlin, et son parcours tourné vers l'international. Voilà un enfant de Luzech (il a passé ses 20 premières années sur la place du Canal et sur le terrain de la Douve), ce passionné de recherche fait honneur à notre ville à travers cette prestigieuse distinction. Le professeur est actuellement vice-président de l'Institut national polytechnique et s'adonne régulièrement à sa « véritable passion » : le vol libre sur les hauteurs de Luzech, à l'Impèrnal et au-dessus de Notre Dame de l'Île....



● Thomas NGUYEN et Olivier BESSE ont ouvert « Section Bois » (1197 Les Planètes à Luzech, 06 71 65 89, 94), entreprise de construction de maisons à ossature bois et composite, abris bois, garages, isolation par l'extérieur, piscines bois, agrandissements, etc... Bienvenue et tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle entreprise luzéchoise !

● Les élections sénatoriales auront lieu le 25 septembre 2011, afin de renouveler 165 sièges de sénateurs, soit près de la moitié de l'effectif total de la Haute assemblée.

Le collège des délégués pour la commune de Luzech, élus le 17 juin, est composé de : J.C. Baldy, J.P. Evin, F. Alemanno; M. Marty, G. Alazard.

Les remplaçants sont : R. Garcia, P. Borredon, R. Molières.

## Etablissement et Service d'Aide par le Travail de



**Boissot**

**Venez nous rencontrer à Luzech !**

Calserie  
Imprimerie  
Horticulture  
Blanchisserie  
Signalétique  
Pâtisserie  
Conditionnement  
Maçonnerie  
Métallerie  
Sous-traitance

Boissot, votre spécialiste en :

Création et entretien de votre jardin  
Travaux de maçonnerie  
Impression de vos affiches, tracts, cartes, dépliants  
Pâtisserie artisanale : apéritifs, lunches et desserts pour particuliers et collectivités.

**Découvrez nos produits, visitez notre ESAT.**



Tel : 05 65 30 77 00

● Changement d'enseigne à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011

Les établissements ANDRES SARL deviendront la SARL CUIVREO, sans changement d'adresse ni de coordonnées téléphoniques.

M. François ANDRES sera remplacé par M. Stéphane ALLIOT, jeune gérant dynamique et motivé.

La SARL ANDRES CUIVREO assurera les mêmes services.

**SARL ANDRES - CUIVREO**

**Gérant  
Stéphane  
ALLIOT**

Chauffage - Plomberie  
Climatisation  
Qualifié QUALIGAZ  
et QUALIBAT

sarl-ets-andres@wanadoo.fr



Tél : 05 65 30 93 23 • Fax : 05 65 30 90 05

LD Combe de Reilhe - 46140 LUZECH



## Sommaire

### P. 2-3 : La ville vous informe

- Budget 2011
- Transports à la demande
- Nouvelles armoiries pour Luzech
- Merci Françoise Vandermesse
- Réfection du chœur de l'église Saint-Pierre

### P. 4-5 : Solidarité

- Croix Rouge, une vestiboutique
- Cercle de l'Amitié
- Amicale des Donneurs de sang
- Centre de secours de Luzech

### P. 6 : Ecole

- Ecole élémentaire
- Prévention aux abords du barrage

### P. 7-8 : Culture et animations

- Lire à Luzech
- Reconstitution de l'assaut de notre tour
- URCL (Université Rurale du Canton de Luzech)

### P. 10 : Saveurs d'Europe

### P. 11-12-13 : Centre de Loisirs

- Activités et programme d'été de l'ALSH "les 4 saisons"

### P. 14-15 : Office de tourisme

- Musées, animations et programme de l'été

### P. 16 : Environnement

- Transhumance

### P. 17-18-19 : Sport

- Tennis-Club
- Tai-chi-chuan
- Cyclo-club
- USL Rugby : engagement plein jeu
- Ratafiot
- Aquathlon
- Les Coyotes Dancers
- Pêche

### P. 20 : Etat civil

Informations utiles



[www.ville-luzech.fr](http://www.ville-luzech.fr)

## lo tamborinaire

Été 2011 - n° 171

Directeur de la publication  
Jean-Claude Baldy

Comité de rédaction

Jean-Paul Evin, Raymonde Garcia, Marie Droullé, Emilienne Marty

Conception et réalisation

Jean Maureille Conseil  
06 85 42 52 14

Photographies

Jean Maureille, Associations

Impression

Boissor Imprimerie - Luzech



- S'il y a un sujet d'actualité, c'est bien celui de l'intercommunalité.

Dans les éditoriaux précédents et au cours de nos réunions de rencontres et d'échanges, j'ai souvent évoqué la réforme des collectivités territoriales. C'est un vaste chantier ouvert qui, après la suppression de la taxe professionnelle, a maintenant pour résultante le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. La nouvelle carte a été présentée par Monsieur le Préfet le 21 avril dernier et prévoit le regroupement de la CCVLV (Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble), soit 28 communes pour 17 000 habitants, avec le Grand Cahors (31 communes pour 38 000 habitants), pour aboutir à une structure de plus de 61 communes et plus de 55 000 habitants.

Le législateur avait préconisé deux obligations :

- pas de communes isolées
- pas d'intercommunalités inférieures à 5 000 habitants (excepté en zone de montagne)

Mais alors, pourquoi proposer des territoires de 40 à 55 000 habitants et des territoires voisins de 5 à 8 000 habitants ?

Toutes les communes du département ont obligation de faire connaître leur souhait à Monsieur le Préfet, avant le 18 juillet 2011. Ensuite la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.), lui proposera le nouveau schéma pour le Lot qu'il arrêtera au plus tard le 31 décembre.

Le Conseil Municipal de Luzech, dans sa séance du 17 juin, à l'unanimité, a pris la délibération émettant le souhait de rester dans la configuration actuelle.

Les Conseillers ont affirmé, par leur vote, la volonté d'offrir à leurs concitoyens la même qualité de services rendus en respectant, par solidarité, les engagements pris ensemble.

Toutefois, en vue d'être plus performant encore, le Conseil Municipal, comme prévu par la loi, est favorable à la mise en œuvre de dispositifs de coopération de plus grande envergure sur des compétences définies, privilégiant ainsi la possibilité d'une meilleure proximité, le maintien d'écoute et de dialogue, difficiles à mettre en œuvre dans de très grosses structures.

Affaire à suivre et dans l'attente, bon second semestre.

**Jean-Claude BALDY**

Maire de Luzech,  
Président  
de la Communauté de Communes  
du Lot et du Vignoble



# La Ville vous informe

## LE VOTE DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2011

Le vote des budgets par le Conseil Municipal est un acte prévisionnel qui autorise le Maire à engager les dépenses inscrites dans ces budgets.

### • En fonctionnement :

Les taux d'imposition des trois taxes pour l'exercice 2011 sont inchangés par rapport à 2010.

Taxe d'habitation : 11.43 (taux 2009 : 11.72)

Taxe Foncier Bâti : 21.85 (taux 2009 : 22.41)

Taxe Foncier Non Bâti : 139.21 (taux 2009 : 142.75)

Le Budget de Fonctionnement est voté en équilibre à 2 071 464 €.

### • En investissement :

Comme l'an passé, la Commune poursuit les programmes d'investissement en cours.

Notons principalement pour l'année 2011 les opérations suivantes :

- Rénovation de la nef de l'Eglise Saint Pierre.

- Création de 4 plateaux traversants (aménagement de sécurité routière)

- Réalisation d'un réseau pluvial à Caix.

- Remplacement de 10 bornes à incendie défectueuses.

- Isolation par l'extérieur de logements communaux avenue Uxellodunum.

- Rénovation des éléments et de

la signalétique du parcours de santé du Pesquier.

- Etude pour l'accompagnement et l'accueil de personnes âgées dépendantes.

- Etude d'un « réseau chaleur » dans le cadre de la réalisation de la nouvelle cité scolaire.

Le Budget d'investissement est voté en équilibre 1 789 572 €.

### • Subventions aux associations

Comme pour le Budget 2010, le Conseil Municipal a décidé pour 2011, de reconduire l'attribution de 54 000 € de subventions aux Associations qui en ont fait la demande et qui ont fourni les comptes de résultats et les comptes de titres.

## TRANSPORTS À LA DEMANDE

• La convention passée avec le Conseil Général du Lot donne à la Commune de Luzech la qualité d'organisateur du transport à la demande.

• Ce transport est destiné aux personnes de Luzech et de Saint-Vincent-Rive-d'Olt qui sont privées de moyen de transport et qui souhaitent se rendre au marché de Luzech le mercredi matin.

Il dessert les points de ramassage suivants :

- VISSENS : départ 8h30 - retour 10h40

- SAINT VINCENT RIVE D'OLT : départ 8h45 - retour 10h55

- LEMOUZY : départ 8h50 - retour 10h50

- CAMY : départ 9h15 - retour 11h10

• Pour une bonne organisation du service, il est demandé aux utilisateurs de prévenir au plus tard la veille au soir le transporteur :

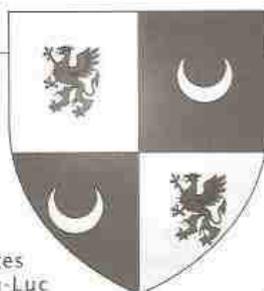
SARL AUTOCARS DU LOT Z.A. DE MEYMES 46220 PRAYSSAC. Tel. 05 65 22 41 31

Ce service est financé par la Commune de Luzech, le Conseil Général du Lot et le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

## LES ARMOIRES DE LUZECH DÉSORMAIS À NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL

• Vendredi 10 juin, les artistes Françoise VAUBAN et Jean-Luc CHAUVEAU (debouts, derrière le maire sur notre photo) ont offert gracieusement à la commune de Luzech, en présence d'élus, les armoires d'antan : Luzech retrouve ses blasons d'argent au griffon d'azur et d'azur au croissant d'argent. C'est une gravure sur verre avec peinture au chiffon afin de rendre la peinture translucide. Elle enrichit notre rond-point de verdure près de la mairie.

• Cette œuvre appartient désormais à notre patrimoine : il nous incombe d'en prendre soin.



Rang de Luzech : Baronnie  
Descriptif Blason: Ecartelé : au premier et au quatrième d'argent au griffon d'azur, au deuxième et au troisième d'azur au croissant d'argent



## MERCI FRANÇOISE !

● C'est un événement important qui a marqué la vie du complexe médico-social de Boissor ce 18 avril.

● Plus de 350 personnes se sont retrouvées au sein de ce beau domaine afin de remercier Françoise VANDERMESSE pour tout ce qu'elle a pu apporter, ce qu'elle a pu leur apporter.

● Dotée d'une **ouverture d'esprit rare** et d'une **véritable profondeur de champ**, elle a toujours su mettre dans la **balance « des blancs » les mises aux points** nécessaires à l'avènement de tout projet et la **distance focale** garantissant la parfaite adaptation de celui-ci aux personnes accueillies.

● Sans **artefact**, elle a toujours préféré mettre l'**autofocus** sur

l'équipe et cela, sans commun **contraste**, avec la réussite individuelle. Le **flash** c'est sur l'autonomie et l'épanouissement des personnes accompagnées qu'elle l'a toujours dirigé afin que chacun transforme de simples **résolutions** en **réflexes**. Pas d'**obturateur** ni de contre-jour lorsqu'il s'agit de défendre les valeurs humaines et de s'en faire écho. Françoise a le talent de mettre en **image** l'enrichissement mutuel afin que des êtres de natures différentes deviennent des témoignages **analogiques**.

● Dans sa **carte mémoire** resteront gravées ces quasi trente années passées au Domaine de Boissor dont vingt-cinq dans l'équipe de Direction. L'Association



Mutualiste Agricole de Boissor toute entière a eu bien du bonheur de pouvoir compter sur une si grande dame et restera à jamais marquée par son **grand angle** d'humanité. Elle va désormais pouvoir régler son **téléobjectif** sur ses passions dont, vous l'aurez compris, la photographie, et cela en prenant quelques **temps de pose** devant le kit informatique qui lui a été offert, dont un ordinateur comprenant, bien évidemment un clavier... **numérique** !

## L'ÉGLISE SAINT PIERRE

### TRÈS BELLE RÉFECTION DU CHŒUR



Les artistes au travail



● L'association « Les amis de l'église Saint Pierre - Saint Paul de Luzech » a été créée le 3 mai 2010. Ses statuts ont été déposés en Préfecture du Lot. Elle a été reconnue d'utilité publique par le service de l'administration fiscale. Son but est de trouver des financements afin de participer à la réfection de l'intérieur de l'église.

Elle est donc habilitée à recevoir des dons (déductibles d'impôts). Diverses actions sont entreprises comme l'organisation de concerts, mais également de soirées conviviales.

● La première tranche des travaux, la réfection du chœur, prise en charge par la mairie, est terminée :

ce chœur est orné de deux scènes illustrant la vie des apôtres Pierre et Paul, scènes figuratives

sur fond d'or, qui sont l'œuvre de C. CALMON à qui l'on doit les peintures de la cathédrale de Cahors.

● La prochaine tranche de travaux sera la réfection de l'ensemble de la nef, pour laquelle nous nous associerons financièrement à la municipalité.

● Dès à présent, nous vous invitons à retenir deux dates :

- le 13 août 2011 à 21 h pour un concert lyrique dans l'église Saint-Pierre

- le 15 octobre 2011 pour un repas « gibier ».

● Une visite guidée et commentée de la chapelle des Pénitents et de l'église Saint Pierre sera organisée cet automne.



Contact :  
Marie-France BLANC,  
présidente,  
au 05 65 30 73 29  
Philippe COSTEAU,  
secrétaire,  
au 05 65 22 60 32

# Solidarité

## LA CROIX ROUGE

### UN PREMIER SEMESTRE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

- Depuis le mois de janvier, la délégation de la Croix-Rouge de Luzech est devenue Délégation de la Vallée du Lot (celle de Puy l'Evêque lui a été rattachée par le siège national). Plus de 40 adhérents au service des plus démunis !
- Des bénévoles se sont investis pour la préparation du Carnaval des enfants des écoles, le vendredi 25 mars, aux côtés de tous les autres partenaires : enseignants, parents, maire, comité des fêtes, club des aînés, commerçants... Française a magnifiquement réalisé et orchestré l'ensemble des décors ; une belle occasion de rencontres entre les générations, une histoire de lien, un moment de bonheur et de complicité partagé.
- Samedi 9 avril à 20h30, pour répondre à « l'Urgence Japon »,

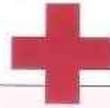
suite au séisme du 11 mars, la Délégation a organisé un spectacle à l'auditorium de Cahors ; c'est le groupe théâtral de l'URCL "la Dragonnière" qui a présenté sa pièce "Marie au Pays de Molière" avec beaucoup de cœur et de talent. Il nous faut remercier tous les acteurs, Pierre SALGUES et Michel GARCIA qui ont décidé d'offrir le spectacle pour les sinistrés. 1000 € ont été récoltés et envoyés à la Croix-Rouge japonaise. C'est un joli geste qui, à travers une pièce tirée du patrimoine culturel français prouve la solidarité envers une autre culture.

- La Vestiboutique ne remplace pas le "vestiaire" de la Croix-Rouge qui fonctionne toujours au local de la Délégation - salle annexe de La Grave le jeudi matin de 9h30 à 11h30 (toutes les semaines de novembre à mars

et le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, d'avril à septembre) - les dons de vêtements y sont reçus aux mêmes heures.

L'ensemble des bénévoles poursuivent toutes leurs autres actions bien sûr. Un grand merci à tous pour leur investissement, leur sérieux et le cœur qu'ils mettent dans l'accomplissement de nos missions auprès de ceux qui en ont besoin, sans eux il n'y aurait pas de Croix-Rouge.

La Croix Rouge  
Délégation de la Vallée du Lot  
Présidente : Chantal CREUX  
Salle annexe de la Grave  
Route d'Albas  
Tél. 06 81 43 33 08  
OU 05 65 30 75 60



Jean-Claude BALDY, maire de Luzech, a remis le mercredi 23 février 2011 les clés de la boutique « Pourquoi ailleurs », située sur la place du Canal à Luzech, à côté de la Mairie, à Josiane MEY et Chantal CREUX, Présidente de la nouvelle Délégation de la CROIX-ROUGE FRANÇAISE de la Vallée du Lot.

### VESTIBOUTIQUE : "POURQUOI AILLEURS ?"

**NOUVEAU !**

- Depuis le 16 mars, la Délégation a ouvert une Vestiboutique place du Canal "Pourquoi ailleurs !" ; c'était le nom de la petite boutique, nous avons aimé le garder.
- Ce projet nous l'avons mûri pendant 2 ans. La mise à disposition du local par notre maire nous a permis de le réaliser. Merci à lui et aux membres de son conseil. Une douzaine de bénévoles, sous la responsabilité de Josiane, assurent le fonctionnement avec sérieux et conviction.
- Cette boutique est ouverte tous les mercredis et samedis de 9h à 12h à tout le monde. Son accès ne se limite pas aux personnes en difficulté.
- La Vestiboutique vise à briser les barrières entre les individus, à favoriser l'intégration socio-économique "des exclus". On y trouve des vêtements et accessoires pour enfants, femmes et hommes, à petits prix en excellent état.

## CERCLE DE L'AMITIÉ DE LUZEC ET SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

### NOUVELLE APPELLATION

- Le 18 janvier 2011, l'Assemblée Générale du club a statué pour la fusion des clubs de Luzech et de Saint-Vincent Rive d'Olt.
- Le nom de l'Association est devenu : "Cercle de l'Amitié de Luzech et Saint-Vincent Rive d'Olt".
- Ce regroupement est l'aboutissement d'une amitié de longue date. La sérénité a régné lors du déroulement de cette séance et c'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'Amitié. Contact : Mimi BOISSEL 05 65 30 74 62.

## CHÂTEAU PÉCOT

A.O.C. Cahors  
VDP Comté Tolosan  
VDP du Lot



VIGNOBLES Christian SIUTAT  
46140 LUZEC

Tél. 05 65 20 10 73 • Fax 05 65 30 55 74